



Septembre  
2015

## Agenda

du 03 au 06  
septembre  
Festival  
Musique en  
Bouriane  
le 06 à l'église de  
Marminiac, à  
11h00

06 & 13  
décembre  
Elections  
régionales  
(salle des fetes)

*Le petit* **MARMINIAC** *ois*

## Edito

L'été va bientôt s'effacer, au moins sur le calendrier car les variations de temps ne nous permettent pas vraiment d'identifier les saisons. Les fortes chaleurs de juillet et la douceur du mois d'août nous contraignent à adapter un rythme de vie plus raisonnable fait de repos et de ressourcement.

Ce n'est évidemment pas le cas pour tout le monde, chacun en fonction de son travail ne peut prétendre à cela mais disons que la saison avec ses jours plus longs et ses occasions de sorties et de rencontres plus nombreuses s'y prête plus que toute autre.

C'est la saison de la convivialité avec ses fêtes, concerts et festivals (les Estivales Occitanes à Dégagnac, Les vieilles Mécaniques à Montcléra, Gindou Cinéma etc...), ses expositions (Musée Zadkine, les Ateliers des Arques etc...), ses spectacles théâtre et danse comme ce fut le cas au Foyer fin juillet. Notre territoire nous en offre de très bonne qualité.

L'occasion aussi de se retrouver tous les vendredis soirs à la pétanque à Marminiac puis bientôt de rejoindre les Amis de Marminiac lors des concerts exceptionnels de Musique en Bouriane qu'ils nous offrent chaque année en fin de saison.

En fait ce sont ces manifestations dans toute leur diversité qui font que chacun accepte, s'ouvre, et partage. C'est cette saison de nature culturelle et touristique qui aussi contribue pour une grande partie à l'économie locale et nous ne pouvons que nous en réjouir.

Je voudrais profiter de ces lignes pour remercier tous les Marminiacois qui s'impliquent pour l'organisation de ces manifestations estivales (Atelier de danse, Comité des Fêtes, Pétanque Marminiacoise, Musique en Bouriane, ACÉTés, Faits et Gestes).

J'appelle chaque habitant à bien vouloir s'engager selon leurs possibilités auprès de ces associations car sans l'aide de chacun et sans renouvellement des bénévoles leur action pourrait s'épuiser. Ils vous attendent, ils ont besoin de vous, de vos idées, de vos bras pour pérenniser leurs activités. N'hésitez pas à les contacter directement ou en vous adressant à la Mairie.

*André Barques*

## Informations utiles :

Le taux de taxe foncière sur le bâti (TFB) a été augmenté :

	Taux 2014	Taux 2015	Produit 2015
Taxe d'habitation ( TH)	6,71%	6,71%	37 301,00 €
Taxe foncière bâti (TFB)	2,95%	3,15%	11 964,00 €
Taxe foncière non bâti (TFNB)	42,30%	42,30%	7 022,00 €
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	10,90%	10,90%	1 635,00 €
Total			57 922,00 €

## Etat Civil

**Mariage :**  
Darren GALE et  
Hedda VAN DEN  
BROEK  
(Raoussou), le 20  
juin

Marie-Géraldine  
FURIC et Thomas  
ZINDA, le 25 juillet

Aurélie BARGUES  
et Mickaël  
COLOMBIER, le  
1er août

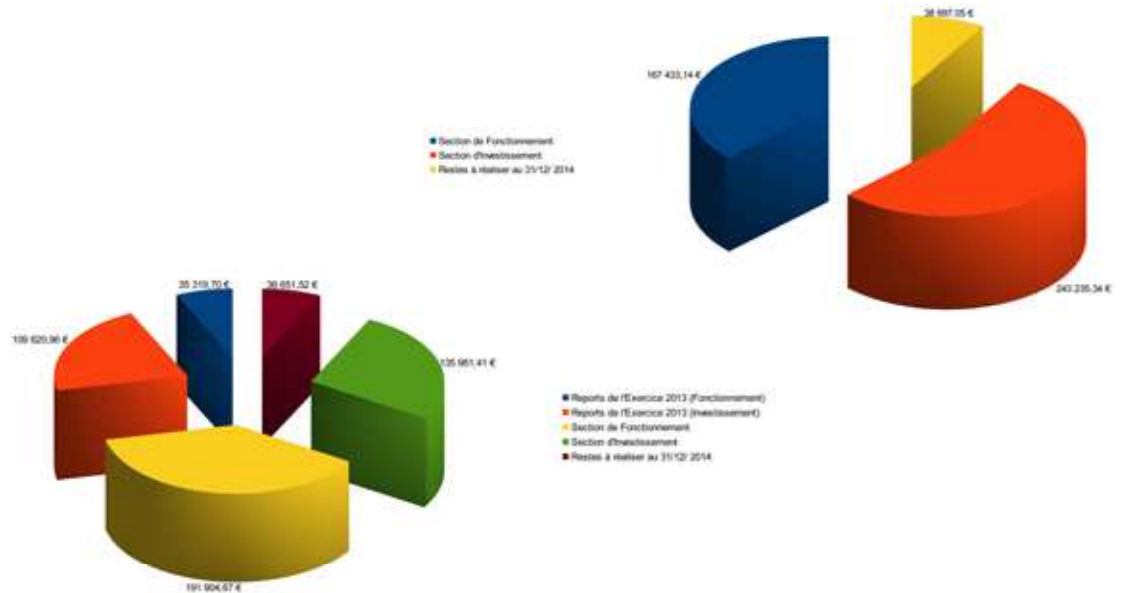
**Décès :**  
Georges LARRUE,  
(le Bourg), le 27  
février

## Listes électorales

Révision  
exceptionnelle des  
listes électorales en  
2015. Afin de  
permettre au plus  
grand nombre de  
citoyens de participer  
aux élections  
régionales, les  
demandes  
d'inscription  
déposées entre le 1er  
janvier et le 30  
septembre 2015  
seront prises en  
compte dès l'année  
2015 et permettront  
de voter dès le 1er  
décembre. Les  
demandes  
d'inscription  
déposées entre le 1er  
octobre et le 31  
décembre 2015 ne  
permettront en  
revanche de voter  
qu'à compter du 1er  
mars 2016.

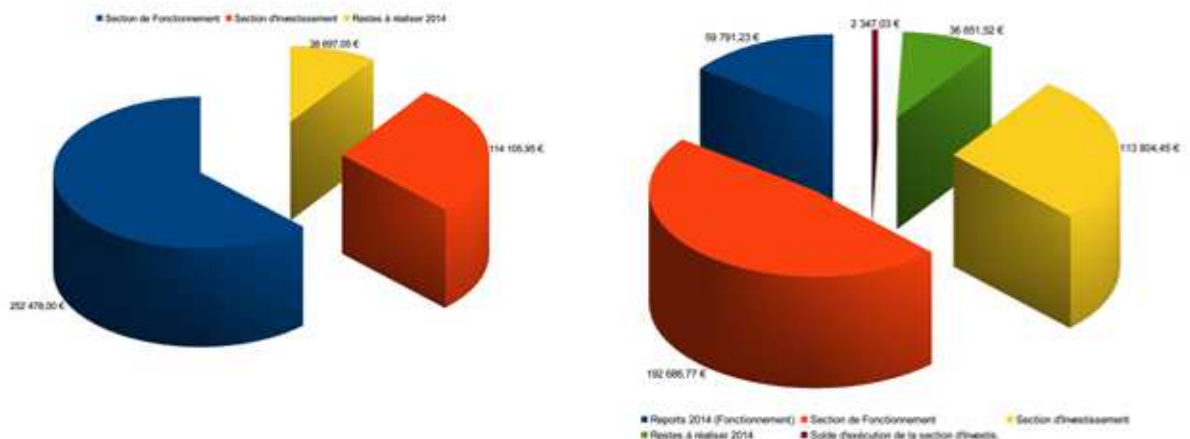
## Compte Administratif 2014

	DEPENSES	RECETTES
Reports de l'Exercice 2013 (Fonctionnement)		35 319,70 €
Reports de l'Exercice 2013 (Investissement)		109 620,96 €
Section de Fonctionnement	167 433,14 €	191 904,67 €
Section d'Investissement	243 235,34 €	135 963,41 €
Restes à réaliser au 31/12/ 2014	38 697,05 €	36 651,52 €
<b>Total</b>	<b>449 365,53 €</b>	<b>509 458,26 €</b>
<b>Résultat</b>		<b>60 092,73 €</b>



## Budget 2015

	DEPENSES	RECETTES
Reports 2014 (Fonctionnement)		59 791,23 €
Section de Fonctionnement	252 478,00 €	192 686,77 €
Section d'Investissement	114 105,95 €	113 804,45 €
Restes à réaliser 2014	38 697,05 €	36 651,52 €
Solde d'exécution de la section d'Investis.		2 347,03 €
<b>Total</b>	<b>405 281,00 €</b>	<b>405 281,00 €</b>



## Subventions votées pour les associations

AAPPMA (Association pêche)	50,00 €
Amis de Marminiac – Musique en Bouriane	300,00 €
APE Côté Cour (association des parents d'élèves du RPI)	150,00 €
Comité des Fêtes	1 000,00 €
Ecole des métiers de Cahors	150,00 €
Entente football Cazals/Moncléra	150,00 €
FNACA	80,00 €
FSE (foyer socio éducatif du collège de Salviac)	300,00 €
Musée de la Résistance et de la Déportation	30,00 €

## Aménagement numérique du département du Lot

L'Etat a engagé le plan national très haut débit et vise une couverture de 100 % de la population en 2025. Concrètement, dans le Département du Lot, nous devrions tous obtenir le débit de 30 Mbit/s d'ici 15 ans... A l'issue d'une première phase de travaux de 5 ans, avec différentes solutions technologiques, tous les foyers auront à minima un débit de 4 Mbit/s. Les sites prioritaires (zones d'activité économique, entreprises, éducation, santé, tourisme, ...) seraient raccordés à la fibre optique sous le même délai.

La compétence de l'aménagement numérique appartient aux Communautés de Communes, qui, avec le Conseil Départemental, créent le Syndicat mixte d'aménagement du Lot afin de réaliser les travaux nécessaires.

*"Nous attendons tous vivement ces travaux !"*

Avancement de la tâche à effectuer :



## Aménagement du Parking - Cimetière de Boissière

Il a été décidé en conseil municipal de faire rénover rapidement le mur du cimetière de Boissières, qui s'est partiellement effondré. Les travaux sont confiés à une entreprise de maçonnerie locale : Carrié de Montcléra.

En ce qui concerne l'aménagement du nouveau parking, des luminaires LED ont été choisis, ainsi que leur implantation, pour un éclairage aussi performant que discret.

## Urbanisme

Le POS (plan d'occupation des sols) qui régit les règles d'urbanisme sera caduc au 31 décembre 2015.

Ceci impliquera qu'il n'y aura plus de zones constructibles.

C'est le RNU (règlement national d'urbanisme) qui s'appliquera sur tout le territoire de la commune.

Les autorisations d'urbanisme seront délivrées par les services de la préfecture sur délibération motivée du conseil municipal.

## Chiens errants

Nous sommes fréquemment interpellés sur le problème des chiens errants. Cette situation crée de l'insécurité pour les personnes en raison des conséquences (nuisances, agressivité, morsures,) et est une source de conflits de voisinage. Nous faisons donc appel à votre sens du civisme : une personne déjà a été mordue dans le bourg il y a peu !



## Eclairage public :

Le contrat d'entretien de l'éclairage public de Marminiac est maintenant confié à l'entreprise EPEG de Montgesty.

Notre éclairage était auparavant entretenu par Monsieur Lalande de Cazals, qui a pris sa retraite récemment.



## Vie associative

### Association Les Amis de Marminiac. Musique en Bouriane

L'association a fêté ses 25 ans d'existence en 2014, ce qui est déjà une longue période pour une association locale ! Elle a animé culturellement le village de Marminiac et de nombreux marminiacois se souviennent sans doute encore de soirées théâtrales, musicales et autres expositions de toutes sortes qui ont émaillé ce quart de siècle ! 3 équipes se sont succédées à la tête de l'association la dernière exerçant depuis l'an 2000 soit 15 ans ! Un phénomène d'usure se fait sentir inéluctablement et lors de la dernière Assemblée Générale le Président et le Trésorier ont confirmé leurs souhaits de ne pas renouveler leur mandat respectif pour des raisons personnelles principalement, mais aussi peut être suite à un certain découragement devant la désaffection du public aux dernières manifestations organisées dans le village depuis quelque temps ! les rapports -moral & financier- lors de l'AG ont clairement exprimé et chiffré ce constat qui engendre des pertes financières pour l'association incompatibles avec ses moyens. Il faut donc être lucide et pragmatique devant cet état de fait et en tirer les conclusions qui s'imposent !

L'absence de successeurs a ces postes clés induit un vide mettant inévitablement l'activité de l'association en veilleuse et aucune manifestation culturelle n'est programmée cette année à l'exception du festival "Musique en Bouriane" qui lui est parfaitement viable et qui aura lieu du 3 au 6 septembre (le Dimanche 6 septembre à 11h à l'église de Marminiac)

Le Président de l'association Michel Bellot.

---

### Comité des fêtes

Le Comité des fêtes vous souhaite de bonnes vacances 2015, pour mieux repartir au mois de septembre, en espérant que vous serez nombreux à nous rejoindre. Pour cela, vous pouvez contacter la mairie ou moi même au 05.65.22.66.06 car il est évident que nous ne pourrions pas continuer longtemps sans de nouveaux membres. L'âge n'est pas un critère discriminatoire, bien au contraire. La fête votive 2015 a été un franc succès et le beau temps nous a bien aidé. On espère refaire le marché de Noël en décembre. Une réunion est prévue avec les Amis de Marminiac, en septembre, pour définir ensemble comment pérenniser la journée de l'accordéon du 1er mai. Il est prévu de continuer à décorer la vitrine de l'ancienne épicerie, mise gentiment à disposition, par Huguette BELMON. Le thème sera changé au grès des saisons.

La présidente, Marie.



Pour le site internet :

Vous êtes artisans, association, artistes, gîtes, etc... Afin d'être présents sur le futur site internet de la Commune, veuillez nous envoyer une présentation par mail : [marminiac@orange.fr](mailto:marminiac@orange.fr)

Nous recherchons également des histoires, photos, anecdotes, tout ce qui peut agrémenter le site internet !



### Atelier Danse Marminiac

Créé en 1991 par Martine Noël, les cours proposés se sont développés : Modern'Jazz, Hip Hop et éveil à la danse. Depuis quelques années, les danseurs et danseuses ont su se faire remarquer lors de démonstrations dans les festivals locaux (Ze festival, festi-citoyen, fête de la musique) et aussi lors de battles remportés. Les cours de danse reprendront dans la semaine du 15 septembre. Antoine Mayorga-Noël pour les ados, Gazi Martinez pour le Hip Hop et la nouvelle animatrice chorégraphe Maureen Laederich reprendra les enfants en Modern'Jazz.

Pour plus de renseignements, contactez le 07.86.73.92.13 ou [atelierdansemarminiac@hotmail.fr](mailto:atelierdansemarminiac@hotmail.fr)